

Votre attente après le dépôt d'une plainte

Vérifiez l'état de votre plainte sur HPDONLINE en recherchant le numéro de la demande de service que vous avez reçu du 311 ou en recherchant les plaintes de votre appartement. Si l'inspecteur rédige une infraction, vous pouvez également consulter les détails de l'infraction, y compris la date à laquelle elle doit être corrigée, sur HPDONLINE.

Housing Court (Tribunal administratif du logement)

Les locataires peuvent saisir le Tribunal administratif du logement avant ou après l'émission d'une infraction si les conditions d'entretien sont médiocres. Le Tribunal peut enjoindre au propriétaire de corriger ces conditions et peut imposer des sanctions en cas de non-respect de celles-ci. Le dépôt d'une plainte est soumis à des frais de 45 \$, qui peuvent être supprimés si vous n'êtes pas en mesure de payer. Il existe un Housing Court (Tribunal administratif du logement) dans toutes les municipalités de l'État.

- Manhattan: 111 Centre Street - Room 225
- Bronx: 1118 Grand Concourse - Lobby
- Brooklyn: 141 Livingston Street - Room 202
- Queens: 89-17 Sutphin Boulevard - Second Floor
- Staten Island: 927 Castleton Avenue - Lobby

Pour en savoir plus, contactez le Housing Court Answers au **(212) 962-4795** ou visitez housingcouranswers.org.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une assistance juridique gratuite. Appelez la Legal Aid Society au **(212) 577-3300** ou Legal Services of New York au **(212) 431-7200**.

Signaler un cas de corruption

Les inspecteurs du logement ne peuvent accepter aucun type d'avantage de la part de quiconque afin d'influencer leurs actions officielles. L'acceptation ou l'offre de tout avantage est un délit. Les inspecteurs du logement signaleront de telles offres au Département des enquêtes de la ville (Department of Investigation).

Pour signaler une activité irrégulière, appelez le **(212) 369-2364** ou visitez le site nyc.gov/doi. Les contrevenants seront poursuivis.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Département des bâtiments (Department of Buildings) - nyc.gov/buildings**
Pour les ascenseurs en panne ou dangereux ou les problèmes structurels.
- **Gestion des urgences (Emergency Management) - nyc.gov/oem**
Pour obtenir des informations sur la création de plans d'urgence domestiques, de kits de fournitures d'urgence et de sacs "Go".
- **Le Bureau du maire chargé des personnes handicapées (Mayor's Office for People with Disabilities) - nyc.gov/mopd**
- **Logement abordable du HPD (HPD's Affordable Housing) - nyc.gov/hpd or **(212) 863-5610****
Pour en savoir plus sur les loteries ouvertes.
- **Le Bureau du maire pour mettre fin à la violence domestique et sexiste (Mayor's Office to End Domestic and Gender - Based Violence) nyc.gov/endgbv**
- **D Département pour le vieillissement (Department for the Aging) - nyc.gov/aging**

Les agences municipales peuvent être contactées au **311** ou en visitant le site nyc.gov.

- **NY State Homes and Community Renewal hcr.nyc.gov or **(718) 739-6400****
Pour les questions concernant les loyers pratiqués dans les immeubles à loyer stabilisé ou contrôlé.
- **Ligne directe sur la maltraitance des enfants (Child Abuse Hotline) **(800) 342-3720****

Pour obtenir une copie de cette brochure, rendez-vous sur [ABC du logementg - HPD \(nyc.gov\)](https://nyc.gov/abc)



Department of
Housing Preservation
& Development
nyc.gov/hpd

Numéro de badge de l'inspecteur:

Date de l'inspection:

/ /

PLAINTÉ HPD



Pour consulter les infractions constatées lors de cette inspection, rendez-vous sur HPDONLINE dans les jours faisant suite à cette inspection. Toutes les infractions seront signalées au propriétaire ou à son représentant.

* scannez le code QR avec votre appareil mobile pour visiter HPDONLINE.

L'inspection d'aujourd'hui n'était que la première étape du processus de mise en conformité de votre appartement ou de votre bâtiment. Le HPD compte sur les locataires pour être des partenaires afin d'accroître l'efficacité de ses efforts en matière d'application du code. We urge you to carefully read the information in this pamphlet. Pour plus d'informations sur les questions d'entretien des logements, veuillez consulter le site nyc.gov/hpd ou appeler le 311 pour obtenir un exemplaire de l'ABC du logement (ABCs of Housing).

Infractions relatives aux travaux de réparation d'urgence

Il se peut que le HPD vous contacte par téléphone parce qu'une ou plusieurs des infractions marquées d'un crochet ont été commises:

- Pas de chauffage (moins de 64 degrés)
- Pas d'eau chaude (moins de 110 degrés)
- Peinture écaillée avec ou sans plomb
- Protections de fenêtres manquantes ou défectueuses
- Pas d'eau
- Pas d'électricité
- Fuites d'eau en cascade
- Moisissures
- La porte de l'appartement ne se ferme pas automatiquement
- Autre:

Le HPD contactera le propriétaire pour qu'il effectue les réparations nécessaires et tentera de vous contacter pour vérifier si les réparations ont bien commencé ou été achevées. Il est important que vous répondiez au HPD afin que nous puissions déterminer les prochaines étapes pour faire remédier à la situation!

Sécurité incendie



BARRIÈRES DE FENÊTRES VERROUILLÉES PAR CLÉ ET SERRURES À DOUBLE CYLINDRE

Les serrures des portes-fenêtres qui nécessitent une clé et les serrures des portes qui nécessitent une clé pour être déverrouillées de l'intérieur de l'appartement sont dangereuses et peuvent empêcher de s'échapper ou les pompiers d'arriver jusqu'à vous en cas d'incendie. Enlevez-les pour rester en sécurité.

DÉTECTEURS DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE

Les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone donnent l'alerte en cas d'incendie ou de gaz de monoxyde de carbone dangereux. Votre propriétaire doit vous fournir ces dispositifs (ou un dispositif combiné), mais vous devez vous assurer que les détecteurs sont en place, qu'ils ont des piles adéquates et qu'ils fonctionnent.

PORTES À FERMETURE AUTOMATIQUE

Tous les immeubles résidentiels de trois appartements ou plus doivent être équipés de portes d'appartement et de parties communes à fermeture automatique. Les portes ne doivent jamais être bloquées ou contenir des dispositifs empêchant la fermeture automatique des portes. Les portes peuvent contribuer à empêcher le feu et la fumée de se propager dans un bâtiment, ce qui permet d'éviter les pertes de vies humaines et les blessures, et de limiter les dégâts matériels.

PILES AU LITHIUM-ION

Les batteries au lithium-ion - souvent utilisées dans les véhicules électriques tels que les vélos et les scooters - peuvent être dangereuses et surchauffer lorsqu'elles sont chargées, provoquant des incendies qui se propagent rapidement et sont difficiles à éteindre. Il ne faut jamais les recharger à l'intérieur, en particulier près des sorties, ni avec des rallonges. N'utilisez que l'équipement de charge d'origine ou la batterie de remplacement recommandée par le fabricant.

FUITES DE GAZ

Si vous sentez une odeur de gaz ou si vous soupçonnez une fuite de gaz, quittez immédiatement le bâtiment et contactez le 911. Le service d'incendie répondra à vos préoccupations.



ADDITIONAL INFORMATION

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.nyc.gov/hpd ou scanner le code QR à l'aide de votre appareil mobile.

Protéger vos enfants



PEINTURE À BASE DE PLOMB

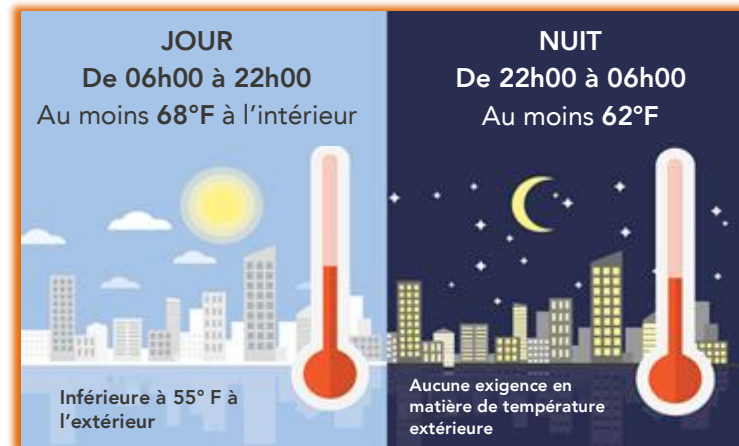
La peinture à base de plomb peut empoisonner votre enfant. Une brochure sur les dangers des peintures à base de plomb et des informations sur la manière de protéger votre famille vous ont été remises lors de cette inspection. Lisez-la attentivement et appelez le 311 pour plus d'informations.

PROTÈGE-FENÊTRES

Les garde-fenêtres empêchent les enfants de tomber des fenêtres et de se blesser gravement ou de se faire tuer. Les garde-fenêtres homologués sont obligatoires pour toutes les fenêtres des appartements et des couloirs publics dans les immeubles de trois appartements ou plus où réside un enfant de 10 ans ou moins, ou si vous en faites la demande.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

Les propriétaires d'immeubles sont légalement tenus de mettre du chauffage et de l'eau chaude à la disposition de leurs locataires. L'eau chaude doit être fournie 365 jours par an à une température minimale constante de 120 degrés Fahrenheit. Le chauffage doit être fourni entre le 1er octobre et le 31 mai, c'est-à-dire la « saison thermique », dans les conditions suivantes:



Votre santé



MOISSURES, SOURIS, CAFARDS ET RATS

Les moisissures, les souris, les cafards et les rats peuvent provoquer des réactions allergiques, des irritations ou déclencher de l'asthme chez certaines personnes. Une brochure sur les dangers des allergènes intérieurs et des informations sur la manière de protéger votre famille vous ont été remises lors de cette inspection. Lisez-la attentivement et appelez le 311 pour plus d'informations. La loi locale 55 de 2018 impose aux propriétaires de logements collectifs de veiller à ce que les appartements des locataires soient exempts de moisissures et de parasites.

Harcèlement et déplacement

LIGNE D'ASSISTANCE AUX LOCATAIRES (TENANT HELPLINE)

Les New-Yorkais qui subissent le harcèlement de leur propriétaire, qui risquent d'être déplacés ou dont les réparations ne sont pas prises en charge par leur propriétaire peuvent contacter la Ligne d'assistance pour les locataires. La Ligne d'assistance aux locataires est la plate-forme centralisée de l'Unité d'engagement public (Public Engagement Unit, PEU) de l'Unité de soutien aux locataires (Tenant Support Unit's, TSU) qui relie les locataires des cinq arrondissements aux programmes, à l'assistance juridique et aux ressources communautaires. Vous pouvez contacter la Ligne d'assistance aux locataires en ligne ou en appelant le 311. Le harcèlement des locataires par les propriétaires peut inclure les éléments suivants

- Ne pas proposer de baux ou de renouvellements ou proposer des rachats de façon répétée
- Des avis d'expulsion injustifiés ou des fermetures illégales.
- Menaces et intimidations, telles que des appels téléphoniques tard dans la nuit
- Surfacturation d'un appartement dont le loyer est réglementé
- Ne pas effectuer les réparations nécessaires ou ne pas fournir les services d'utilité publique
- Provoquer délibérément des problèmes liés à la construction, par exemple en travaillant après les heures de travail ou en n'enlevant pas la poussière ou les débris excessifs.
- Interruptions répétées des services essentiels tels que le chauffage, l'eau et l'électricité.

Si vous vivez dans un appartement dont le loyer est contrôlé ou stabilisé, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le harcèlement en appelant le service Homes and Community Renewal (service de rénovation des logements et des communautés) de l'État de New York au **(718) 739-6400**. Le procureur général de l'État de New York dispose également

